

Responsabilité de rédaction du BPU et de la DPGF

La responsabilité de rédiger les documents comme le BPU (Bordereau des Prix Unitaires) et la DPGF (Décomposition du Prix Global et Forfaitaire) dépend du contexte du marché et des intervenants impliqués. Voici les responsabilités selon les acteurs :

1. Le maître d'ouvrage public

Responsable global de la commande publique

- Il définit les besoins, le périmètre des prestations, les exigences techniques et administratives.
- Il lance l'appel d'offres, généralement accompagné d'un CCTP, d'un BPU vierge, et d'un cadre de DPGF à remplir.

Le BPU et la DPGF sont souvent proposés sous forme de modèles à compléter par les candidats à l'appel d'offres.

2. Le maître d'œuvre

Responsable technique de la conception et du suivi du projet

- Il peut être mandaté pour rédiger le CCTP, le BPU-type, voire une estimation DPGF prévisionnelle, en amont de la consultation.
- Il veille à la cohérence technique des documents avec le projet.

3. L'entreprise de travaux paysagers candidate ou attributaire

Responsable de chiffrer son offre

- Elle complète les documents fournis par la maîtrise d'ouvrage, notamment :
 - BPU : elle y indique ses prix unitaires pour chaque prestation.
 - DPGF : elle y précise les quantités et les totaux poste par poste, ce qui aboutit à son offre financière globale.

C'est donc l'entreprise qui remplit et engage sa responsabilité sur les montants présentés.

Résumé des responsabilités

Document	Rédigé par (initialement)	Complété par
CCTP, CCAP	Maître d'ouvrage / Maître d'œuvre	—
BPU modèle	Maître d'ouvrage / Maître d'œuvre	Entreprise
DPGF cadre	Maître d'ouvrage / Maître d'œuvre	Entreprise

Ces documents deviennent contractuels une fois l'offre retenue : ils fixent les engagements de l'entreprise, les prix, les quantités et les conditions de réalisation.

Voici un exemple complet de **BPU (Bordereau des Prix Unitaires)** et de **DPGF (Décomposition du Prix Global et Forfaitaire)** pour une **commande publique portant sur l'aménagement d'une aire de jeux**, inspiré des documents pédagogiques utilisés dans le BTSA Aménagements Paysagers.

Exemple de BPU – Marché public : Aménagement d'une aire de jeux

N°	Désignation des prestations	Unité	Prix unitaire (€ HT)
1	Terrassement de l'aire (décapage sur 20 cm, évacuation des déblais)	m ²	7,50
2	Apport et mise en œuvre de grave naturelle (fondation)	m ³	35,00
3	Pose d'un géotextile de séparation	m ²	1,80
4	Fourniture et mise en œuvre d'un sol souple coulé en place	m ²	48,00
5	Fourniture et pose de jeux sur ressorts (type normé EN1176)	unité	720,00
6	Plantation d'arbres d'ombrage (15/18 cm, tige, tuteurage compris)	unité	210,00
7	Fourniture et pose de clôture bois ajourée H. 1,20 m	ml	48,00
8	Signalétique et panneau de règles d'usage	forfait	120,00
9	Nettoyage final du chantier	forfait	150,00

Exemple de DPGF – Aménagement d'une aire de jeux

N°	Désignation des prestations	Unité	Quantité	Prix unitaire (€ HT)	Total poste (€ HT)
1	Terrassement de l'aire (décapage sur 20 cm, évacuation des déblais)	m ²	250	7,50	1 875,00
2	Apport et mise en œuvre de grave	m ³	30	35,00	1 050,00

N°	Désignation des prestations	Unité	Quantité	Prix unitaire (€ HT)	Total poste (€ HT)
	naturelle (fondation)				
3	Pose d'un géotextile de séparation	m ²	250	1,80	450,00
4	Fourniture et mise en œuvre d'un sol souple coulé en place	m ²	200	48,00	9 600,00
5	Fourniture et pose de jeux sur ressorts	unité	3	720,00	2 160,00
6	Plantation d'arbres d'ombrage	unité	4	210,00	840,00
7	Fourniture et pose de clôture bois ajourée H. 1,20 m	ml	40	48,00	1 920,00
8	Signalétique et panneau de règles d'usage		forfait 1	120,00	120,00
9	Nettoyage final du chantier		forfait 1	150,00	150,00
Total HT : 18 165,00 €					